



Nombres :	
- de Conseillers en exercice :	15
- de présents :	11
- de votants :	14

Date de Convocation :
12 Juillet 2021

Date d'affichage :
16 Juillet 2021

Publication du :
16 Juillet 2021

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **Commune de LANDRES Séance du 15 Juillet 2021**

L'an deux mil vingt et un, le quinze juillet à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Marc CECCATO.

**Étaient présents :** BENOUDINA Saliha, CECCATO Marc, CHERIFI Faride, DIVIESTI Nicolas, DESTENAY Valérie, FONDEUR Marc, LAGUERRE Lorane, LESCANNE Bernard, MOYA Christophe, NEULENS Laurence, SANTORO Dominique.

**Étaient absents excusés :** BOUCHY Laurent (pouvoir donné à LAGUERRE Lorane), DALLA-ROVERE Monique (pouvoir donné à SANTORO Dominique), SIMON Jean-Claude (pouvoir donné à CECCATO Marc)

**Était absent non excusé :** GERARD Kevin

**A été nommé secrétaire :** LAGUERRE Lorane

### **Objet : Vente de deux logements communaux au 20, rue du collège 54970 LANDRES**

Considérant les deux estimations reçues pour le logement type F2 et F3,

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** décide :

- ✓ De mettre en vente le logement de type F3 situé au 20 rue du collège à Landres – 3<sup>ème</sup> étage – logement n° 1596 au prix de 45 000 €.
- ✓ De mettre en vente le logement de type F2 situé au 20 rue du collège à Landres — au prix de 30 000 €.
- ✓ D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document en rapport avec ce dossier.

### **Objet : Adhésions de communes aux services du SIEP**

- Vu le Code des Communes,
- Vu la délibération du Comité Syndical du Syndicat des Eaux de Piennes en date du 29 juin 2021 acceptant l'adhésion des communes cités de Doncourt, Baslieux, Colmey Flabeuville et Petit-Failly à la section eau potable du SIEP,

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ Décide d'approuver l'adhésion des Cités de Doncourt et Baslieux à la section eau potable du Syndicat Intercommunal des Eaux de Piennes (SIEP),
- ✓ Décide d'approuver l'adhésion de la commune de Colmey Flabeuville à la section eau potable du Syndicat Intercommunal des Eaux de Piennes (SIEP),
- ✓ Décide d'approuver l'adhésion de la commune de Petit-Failly à la section eau potable du Syndicat Intercommunal des Eaux de Piennes (SIEP),

## Objet : Vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2020 - Budget Commune

Les chiffres votés lors de la séance du 15 avril dernier étaient basés sur le compte de gestion provisoire. Les prévisions du du CG et CA étaient concordantes et exactes. Il convient de revoter le CA et le CG dans les mêmes conditions que lors de la séance passée.

Madame la 2ème Adjointe indique que le compte administratif et le compte de gestion 2020 sont en parfaite concordance.

Madame la deuxième Adjointe propose d'adopter le compte administratif 2020 tel que présenté :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	707 116.08 €	881 388.44 €
Résultat de Fonctionnement 2019		181 822.25 €
Total Fonctionnement	707 116.08 €	1 063 210.69 €

Investissement	971 578.80 €	1 125 291.41 €
Résultat d'Investissement 2019	66 552.79 €	
Reste à Réaliser		
Total Investissement	1 038 131.59 €	1 125 291.41 €

Total Général	1 015 560.66 €	1 197 382.91 €
---------------	----------------	----------------

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité, décide de voter le Compte Administratif 2020 et le Compte de Gestion 2020 dans les conditions énumérées ci-dessus.

## Objet : Affectation des résultats 2020 - Budget Commune

Les chiffres votés lors de la séance du 15 avril dernier étaient basés sur le compte de gestion provisoire. Les prévisions du du CG et CA étaient concordantes et exactes. Il convient de revoter le CA et le CG dans les mêmes conditions que lors de la séance passée.

Monsieur le Maire, après avoir rappelés les résultats constatés dans le compte administratif 2020, propose à l'Assemblée d'affecter les résultats au nouveau budget primitif 2021.

Constatant les résultats de l'exercice 2020, ainsi que les travaux prévus cette année, **LE CONSEIL MUNICIPAL** décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats, sur le budget primitif 2021, comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT : **87 159.82 € à l'article R001**

SECTION DE FONCTIONNEMENT : **356 094.61 € à l'article R002**

## Objet : Vote du Budget Primitif 2021 - Budget Commune

Monsieur Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2021 et propose de le voter tel que présenté :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 217 734.61 €	861 640.00 €
Résultat de Fonctionnement 2020		356 094.61 €
Total Fonctionnement	1 217 734.61 €	1 217 734.61 €

Investissement	1 036 118.64 €	948 958.82 €
Résultat d'Investissement 2020		87 159.82 €
Restes à Réaliser		
Total Investissement	1 036 118.64 €	1 036 118.64 €

Total Général	2 253 853.25 €	2 253 853.25 €
---------------	----------------	----------------

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité, décide de voter le Budget Communal dans les conditions énumérées ci-dessus.

## Objet : Vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion - Budget Lotissement 2020

Les chiffres votés lors de la séance du 15 avril dernier étaient basés sur le compte de gestion provisoire. Cependant des écritures de régularisation ont fait l'objet d'écritures au compte de gestion. Il convient d'acter des recettes et de voter le CG et le CA de la façon suivante :

Madame la 2ème Adjointe indique que le compte administratif et le compte de gestion 2020 sont en parfaite concordance.

Madame la deuxième Adjointe propose d'adopter le compte administratif 2020 tel que présenté :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	0.00 €	167 803.33 €
Résultat de Fonctionnement 2019	75 704.01 €	
Total Fonctionnement	75 704.01 €	167 803.33 €

Investissement	0.00 €	0.00 €
Résultat d'Investissement 2019	19 333.33 €	
Reste à Réaliser		
Total Investissement	19 333.33 €	0.00 €

Total Général	95 037.34 €	167 803.33€
---------------	-------------	-------------

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité, décide de voter le Compte Administratif 2020 et le Compte de Gestion 2020 dans les conditions énumérées ci-dessus.

## Objet : Affectation du résultat 2020 – Budget Lotissement

Monsieur le Maire, après avoir rappelés les résultats constatés dans le compte administratif 2020, propose à l'Assemblée d'affecter les résultats au nouveau budget primitif 2021.

Constatant les résultats de l'exercice 2020, ainsi que les travaux prévus cette année, **LE CONSEIL MUNICIPAL** décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats, sur le budget primitif 2021, comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT : - 19 333.33 € à l'article R001

SECTION DE FONCTIONNEMENT : + 92 099.32 € à l'article R002

## Objet : Vote du Budget Primitif 2021 - Lotissement 2021.

Monsieur Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2021 et propose de le voter tel que présenté :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	408 432.66 €	343 000.00 €
Résultat de Fonctionnement 2020		92 099.32
Variation de Stocks	769 432.65 €	742 765.99 €
Total Fonctionnement	1 177 865.31€	1 177 865.31 €

Investissement	0.00 €	0.00 €
Résultat d'Investissement 2020	19 333.33 €	
Variation de Stocks	742 765.09	762 099.32 €
Total Investissement	762 099.32 €	762 099.32 €

Total Général	1 939 964.63 €	1 939 964.63 €
---------------	----------------	----------------

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité, décide de voter le Budget Communal dans les conditions énumérées ci-dessus.

Séance levée à 22h30.  
Les membres du Conseil Municipal,

BENOUDINA Saliha	BOUCHY Laurent (pouvoir donné à LAGUERRE Lorane)	CECCATO Marc
CHERIFI Farid	DALLA ROVERE Monique (pouvoir donné à SANTORO Dominique)	DESTENAY Valérie
DIVIESTI Nicolas	FONDEUR Marc	GÉRARD Kévin
LAGUERRE Lorane	LESCANNE Bernard	MOYA Christophe
NEULENS Laurence	SANTORO Dominique	SIMON Jean-Claude (pouvoir donné à CECCATO Marc)